

Sécurité routière au travail : un vrai projet d'entreprise

Les accidents de la route sont la première cause de mortalité au travail. La Sécurité Routière a invité les entreprises à sensibiliser leurs salariés aux comportements à risques lors d'une semaine de mobilisation nationale en mai.

Le risque routier professionnel s'invite aussi dans la semaine dédiée à la qualité de vie au travail avec une websérie de la Sécurité routière.

Selon l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), en 2021, 454 personnes sont décédées dans un trajet lié au travail (trajet domicile-travail ou trajet professionnel), ce qui représente 15,4 % de la mortalité routière. 20 545 accidents, soit 38 % des accidents, ont impliqué un usager en trajet domicile-travail ou trajet professionnel. Les accidents de la route représentent 4,3 millions de journées de travail par an. En moyenne, ce sont 79 jours d'arrêt pour une victime d'un accident de la route en lien avec le travail (Cnam 2020).

On décale sa conf-call, on télétravaille partout sauf en voiture...

À ce titre, près de [2100 employeurs se sont engagés](#) pour la sécurité de leurs collaborateurs sur la route, ce qui représente 3,9 millions de personnes. Les engagements sont nécessaires : limiter aux cas d'urgence les appels téléphoniques au volant, prescrire la sobriété sur la route, exiger le port de la ceinture de sécurité, inclure des temps de repos dans le temps de trajet, interdire les excès de vitesse, ou encore encourager les deux-roues à bien s'équiper. Une campagne qui évolue avec des messages dans l'air du temps, comme « *Décaler une conf call, ce n'est pas dramatique, y participer dans sa voiture, cela peut le devenir* ». Ou encore « *Votre bureau c'est un peu ici, un peu chez vous, mais jamais dans votre voiture* ». Et enfin « *Au boulot, c'est important d'avoir le sens des priorités, sur un vélo encore plus* ».

Car aujourd'hui plus qu'hier, et notamment depuis la pandémie, les travailleurs utilisent toujours davantage les mobilités douces pour se rendre au boulot, vélo et trottinette en tête. « *Sur cette semaine de sensibilisation à la sécurité routière au travail, nous proposons des ateliers sur toutes les mobilités, confirme Jérôme Couaillier, responsable pédagogique chez Automobile Club Prévention. Depuis deux-trois ans, nous ne travaillons plus uniquement sur la formation à la conduite, mais aussi sur de la qualité de vie au travail, sur le multi-véhicules, sur la marche, la trottinette, les transports en commun. Nous avons changé notre angle d'approche de la mobilité, on parle confort, efficacité pour aller plus loin avec sa réserve d'énergie, par exemple.* »

Le partage de la route en bonne intelligence est aussi une thématique forte et assez nouvelle de la sensibilisation à la sécurité routière. « *C'est instructif de voir les participants souvent dire que le module "mobilité alternative" ne les intéresse pas car ils n'utilisent pas le vélo ou autre. Mais très*

vite, on arrive à leur faire comprendre que connaître les règles de comportement de chaque type de véhicule permet de mieux adapter sa conduite. » Car on sait bien que même en étant autant cycliste, automobiliste que piétons, on s'en prend toujours à l'autre ! Mais connaître les codes, permet de savoir si le comportement de l'autre est adapté, ou non... De mieux se comprendre, et de moins râler du coup... « Les piétons et les cyclistes réalisent aussi qu'ils font beaucoup d'erreurs, constate Jérôme Couaillier. Ils se disent qu'ils font du vélo depuis l'âge de 5 ans, mais on ne passe pas de permis vélos... Or il y a plein de choses à savoir, comme ajuster correctement son casque, régler sa selle pour moins transpirer, etc. » L'Automobile Club Prévention est aussi sollicité pour former les salariés à utiliser des véhicules électriques.

S'il ne voit pas de grandes différences dans le nombre d'entreprises sollicitant une formation, il constate qu'elles ont toutes le même objectif : protéger leurs salariés. « Le temps consacré aux déplacements est un temps de travail, rappelle-t-il. Quand on est sur une formation auto, on est sur du perfectionnement. Ceux qui viennent nous voir savent que nous avons aussi déjà entamé la transition vers toutes les mobilités. » Et sensibiliser ses salariés aux bons usages peut éviter des drames.

Pour aller plus loin :

- [Rejoindre l'Appel national des employeurs](#) en faveur de la sécurité routière
- [Mieux vaut se protéger et adopter des réflexes simples](#)
- [Sensibiliser avec humour](#) au risque routier professionnel